

FACT CHECKING – les mensonges de Simon FETET, préfet des Deux-Sèvres

Dans l'entretien réalisé par Julien RENON pour le Courrier de l'Ouest et publié ce 27 décembre 2025, **questionné concernant la nécessité d'un moratoire sur les méga-bassines**, monsieur FETET, préfet des Deux-Sèvres et président de la commission d'évaluation et de surveillance - qui pilote la mise en place du protocole des 16 méga-bassines – répond sans retenue : « Pourquoi faire ? Les enjeux de la transition écologique sont là, ils ne sont pas devant nous. Il ne faut pas attendre et **le protocole y répond pleinement avec une consommation d'eau maîtrisée, un renforcement de l'agriculture biologique, une baisse des intrants chimiques...** Les résultats sont là. Pourquoi faire une pause ? »

Concernant ces « résultats », Monsieur FETET se réfère pour cela au *bilan 2024 de l'observatoire des pratiques agricoles* qui est paru quelques jours auparavant, le 3 décembre dernier. Seulement... que dit exactement ce rapport ?!

1. « Une consommation d'eau maîtrisée » c'est faux !

Selon ce rapport (*page 32 et 33*), depuis la mise en service de la bassine de Mauzé en janvier 2022 (seul cas étudié puisque les autres bassines n'étaient pas encore en activité lors de l'étude), la consommation d'eau à l'hectare pour chacune des cultures a fortement augmenté. Passant d'une moyenne de 891 m³/ha en 2022 à 1 313 m³/ha en 2023 puis à 1 603 m³/ha en 2024. La consommation moyenne à l'hectare a donc augmenté de 80% en 2 ans pour ces 7 irriguants concernés par la toute première bassine en service. En 2024, et toujours pour cet échantillon, le maïs, qui occupe ici seulement 19 % des surfaces irrigables, continue de représenter la moitié de l'eau agricole consommée, soit exactement le volume total d'eau prélevé dans leur bassine de Mauzé (218 000 m³ en 2024), l'autre moitié étant toujours prélevée dans le milieu durant l'été. Le calcul est simple : volume prélevé pour le maïs = volume total de la bassine.

2. « Un renforcement de l'agriculture biologique » c'est faux !

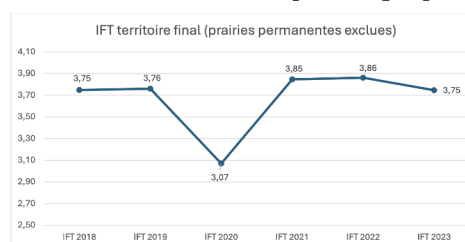
Encore selon ce rapport (*page 16*), aucune exploitation irrigante sur le périmètre des 4 bassines actuellement construites ne s'est engagée - suite à la signature du protocole en 2018 - vers une démarche de conversion en Agriculture Biologique ou de certification Haute Valeur Environnementale (une certification trompeuse puisqu'elle autorise pesticides, engrais de synthèses, élevage intensif ...). Attention, dans ce rapport (*page 10 à 15*) les bénéfices visibles en faveur de l'agriculture biologique, de la HVE et des MAEC concernent les 1 713 fermes du bassin, dont seulement 202 sont irrigantes (et dont 95 doivent être raccordées aux bassines). Ces améliorations sont à la hauteur de la progression observée jusqu'en 2022 en France et indépendantes du protocole d'accord concernant les 16 méga-bassines.

3. « Une baisse des intrants chimiques » c'est faux !

Dans ce même entretien, concernant la baisse de 50% des usages des pesticides prévue dans le protocole pour fin 2025 et promise par sa prédécesseuse madame DUBÉE, monsieur FETET répond : « si on prend en compte le suivi des 66 exploitations représentatives des fermes du bassin depuis 2018 jusqu'à 2023, on observe une diminution de 15 % de la quantité de substances actives utilisées à l'échelle de ce territoire ». Bien loin des 50 % de baisse prévue.

Toujours selon ce rapport (*page 9*) et sur ce même échantillon de 66 exploitations : hormis l'année 2020, entre 2018 et 2023, l'Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires (IFT) reste stable. Ce chiffre de 15 % avancé par le préfet ne correspond qu'à la baisse observée en 2020 qui s'explique par une conjoncture particulière (hiver extrêmement pluvieux).

Aucune baisse des intrants chimiques n'a été réalisée ! → De plus, si l'on observe en détail les engagements pris par les agriculteurs bénéficiant des 4 bassines construites (*page 17*), seules 4 exploitations irrigantes, sur les 39 concernées, se sont engagées dans une réduction de ces IFT à la suite du protocole.



**Ce protocole est vide d'engagements et de résultat. Le moratoire est donc une nécessité !
Un doux sentiment d'échec devrait déjà envahir monsieur FETET ...**